

Principales études récentes  
sur la R&D des entreprises  
conduites au Département des études  
économiques, Insee

**Commission Cnis « Entreprises et  
stratégies de marché » du 25 mars 2021**

- Dispositifs de soutien à la R&D des entreprises selon différentes modalités : à comprendre et évaluer
- Données de gestion en lien avec ces dispositifs, mais qui ne suffisent pas toujours ...
- Utilisation des sources Insee :
  - Pour enrichir avec des informations (Fare, Sirene, DADS, ...)
  - Pour comparer avec d'autres entreprises (non aidées)

- Panorama d'études récentes effectuées à l'Insee
- Analyse du processus de sélection
  - Accès à 2 dispositifs d'aide à la R&D collaborative public/privé: ANR et FUI
- Évaluations
  - partenariats de recherche du CEA Tech
  - Crédit d'Impôt Innovation
  - dispositif Jeune Entreprise Innovante

## 1. DISPOSITIFS D'AIDE À LA R&D COLLABORATIVE PUBLIC/PRIVÉ (Christophe Bellégo, Vincent Dortet-Bernadet, Insee, Guillaume Gilquin et Marine Tépaut, DGE)

- 2 dispositifs de soutien à la R&D collaborative entreprises – organismes de recherche, lancés en 2005 :
  - ANR orienté recherches plutôt fondamentales,  $\geq 2$  partenaires
  - FUI orienté recherches plutôt appliquées,  $\geq 3$  partenaires
- Données :
  - détail des projets ANR et FUI, retenus et non retenus (2007-2014)
  - enrichissement avec Sirene, LiFi, Clap, Fare (Insee) et l'enquête R&D (MESR)

## QUELQUES RÉSULTATS

- Les 2 dispositifs financent des projets différents (taille, nb de partenaires, localisation ..) ;
- Le processus de sélection diminue les différences entre les dispositifs ;
- Les candidates : déjà innovantes, dépenses de R&D élevées, membres d'un pôle de compétitivité...

## PUBLICATIONS

- Dossier dans Insee Références Les entreprises, 2017
- Document de travail n° G2018/10, 2018

## 2. IMPACT DES PARTENARIATS DE RECHERCHE DU CEA TECH SUR LES ENTREPRISES PARTENAIRES (Simon Bunel et Romain Cometx, Insee)

- CEA Tech : direction de la recherche technologique du CEA
- Partenariats de R&D avec des industriels
- Analyse des partenariats et des projets de recherche sur 2004-2018 + estimation de l'impact sur les partenaires
  - par une méthode de différences de différences avec construction d'un groupe de contrôle par une méthode d'appariement
- Données
  - suivi comptable des partenariats + base de prospection du CEA Tech (2004-2018)
  - Enrichissement avec Fare/Ficus et les DADS (Insee)
  - Construction d'un point de comparaison avec l'enquête innovation CIS

## 3. ÉVALUATION DU CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (Simon Bunel, Insee, et Benjamin Hadjibeyli, DGE)

### – Crédit d'Impôt Innovation (CII)

- égal à 20 % des dépenses d'innovation relatives aux opérations de conception de prototypes ou d'installation pilote de nouveaux produits, réservé aux PME

### – Données

- Base Gecir (Mesri et DGFIP)
- Enrichie avec Fare, LiFi, les DADS, l'EAP, l'Atlas des Brevets
- L'enquête R&D pour construire un groupe de contrôle

## QUELQUES RÉSULTATS

- Hausse de l'emploi plus importante à court terme, hausse du CA plus marquée à moyen, pour les bénéficiaires
- Corrélation positive avec le nombre de nouveaux produits fabriqués

## PUBLICATIONS

- Dossier dans Insee Références Les entreprises, 2019
- Document de travail n° G2019/12, 2019

## 4. ÉVALUATION DU DISPOSITIF JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE (Simon Quantin, Simon Bunel, Insee, et Clémence Lenoir, DGE puis DGTrésor)

- **Jeune Entreprise Innovante (JEI) : PME indépendante, de moins de 8 ans et dépenses de R&D  $\geq$  15 % des charges**
  - exonération de cot. soc. pat. sur les emplois de recherche ;
  - Allègement de l'IS, exonération de CET et taxe foncière
- **Données :**
  - JEI, 2004-2016 (Acoss)
  - enrichies avec la base MVP-CIR (DGFIP), les aides BpiFrance (Bpifrance), Fare, LiFi, les DADS (Insee)

## QUELQUES RÉSULTATS

- Entrée précoce (< 2ans) dans le dispositif (pour 52%) ; recours continu ; cumul important avec le CIR et les aides Bpifrance ;
- Analyse sur les JEI créées entre 2004-2010, recourant à partir de leur 2<sup>e</sup> année, exerçant continûment pendant 5 ans, <3 ETP la 1<sup>ère</sup> année (1/3 des bénéficiaires) :
  - Mise en évidence d'un effet sur l'emploi total et l'emploi R&D, pour les entreprises bénéficiaires dès la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année ; pas d'effet sur le salaire horaire moyen
  - Recours concomitant au CIR et aides Bpifrance : effet de l'ensemble de ces aides ou effet propre JEI ?

## PUBLICATIONS

- Rapport pour le plan d'évaluation du régime SA 40391 (DGE)

Retrouvez-nous sur

[insee.fr](http://insee.fr)



---

Merci de votre attention.